

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 8 (1879)
Heft: 3

Artikel: Journal d'un jeune instituteur [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

temps mieux appliqué à la lecture, à la causerie et à la rédaction ; conséquemment si un maître sensé simplifie cette terminologie fastidieuse, qu'on ne le trouve pas mauvais.

Adieu, lecteurs, et vive le bon sens !

UN FRONDEUR.

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

Le 28 janvier (soir). Il est tard ; je viens de faire une longue lecture. J'ai la vue fatiguée et cependant nulle disposition au sommeil. En attendant que Morphée m'envoie ses pavots, j'ouvre mon journal et y laisse trotter ma plume.

La nuit est noire. Au dehors, on ne distingue aucune forme ; toutes les lignes s'effacent dans l'ombre. Je ne remarque que le clocher de l'église qui comme un fantôme aérien dresse en face de ma fenêtre sa morne silhouette. Ce spectre géant qui se profile dans les ténèbres me remet en mémoire les apparitions qui peuplaient mon imagination de dix ans, que je voyais dans des rêves effrayants, après avoir entendu raconter, au coin du feu, pendant les longues soirées d'hiver, des légendes étranges sur les esprits malfaisants qui hantent l'obscurité. Aucun bruit ne trouble le mystérieux silence de la nuit. On n'entend ni les soupirs du vent dans le branchage nu des arbres, ni le cri de la chouette sur le chêne de la prairie, ni le coassement de la grenouille au bord de l'étang, ni les aboiements lointains du chien sur les pas du passant attardé. Il est dix heures. La lampe est éteinte au foyer du laboureur. L'ange du repos étend sur le village son aile bienfaisante pour protéger le sommeil du juste. Dans ma chambre, silence absolu. Le grillon ne chante plus à mon foyer glacé, mon petit prisonnier dort paisiblement perché sur le juchoir de sa cage. Heureux oiseau ! que j'envie son insouciance ! Il n'est pas comme moi accablé par les soucis du jour et les inquiétudes du lendemain. Sans avoir lu ni Socrate, ni Platon, ni Sénèque, il est plus sage que moi. Il m'enseigne à mettre ma confiance dans la divine Providence qui n'abandonne pas même ses plus faibles créatures. C'est l'heure du recueillement, l'heure qu'aime le nourrisson des Muses, l'heure où le souffle de l'inspiration fait vibrer les cordes harmonieuses de la lyre. Mais les doctes sœurs de l'Hélicon me traitent en marâtre ; sourdes à mes prières, elles dédaignent mes hommages et me refusent leurs dons. Mon luth est muet, comme les harpes d'Israël pendant la captivité de Babylone, suspendues aux saules de la rive. Puisque malgré ma persévérance à demander et ma patience à attendre, elles ne m'envoient ni pensée ni sentiment qui méritent une place ici, je ne saurais mieux faire que d'aller me livrer au repos, et je me console de leur parcimonie à mon égard en pensant à la parole divine : *Beati pauperes spiritu.*

Le 30 (soir). — Je rentre de mon école du soir épuisé et un peu découragé. Malgré la fatigue je veux laisser couler ici le flux de mes pensées. Quel ministère que celui de l'enseignement primaire ! Il faut avoir de solides épaules pour se charger d'un tel fardeau et le porter loin ! Une chétive constitution ploie bientôt sous le faix. Est-ce que mes forces me permettront de suivre longtemps cette pénible carrière ? Je le

voudrais, je le demande à Dieu ; mais j'ai parfois le triste pressentiment du contraire. L'école du jour est bien fatigante. Etre durant trois heures le matin et autant l'après-midi enfermé entre quatre murs avec une quarantaine d'enfants turbulents et distraits qu'il faut à la fois discipliner et instruire, ce n'est pas passer sa journée dans le farniente du Napolitain ni sur le lit de roses du sybarite. Aussi en voyant arriver le soir, l'instituteur qui a consciencieusement fait sa classe, peut dire avec satisfaction en retournant la phrase de Titus : Je n'ai pas perdu ma journée. Mais comme récompense et délassement, il a alors en perspective une soirée libre, quelques heures de doux loisirs qu'il pourra consacrer au culte des Muses, à s'instruire, à feuilleter ses livres, à s'entretenir dans la solitude avec les grands hommes qui ont légué aux générations futures les trésors de leurs pensées et ont ainsi laissé des traces immortelles de leur séjour sur cette terre, où la foule humaine passe en soulevant des tourbillons de poussière, mais où bien peu laissent l'empreinte durable de leurs pas : illusion. Le devoir n'a pas encore lâché l'instituteur ; il le ressaisit avec sa main de fer, l'arrache de son cabinet de recueillement et d'étude, et le relance souvent tout meurtri dans la carrière. Il doit reprendre la fêrule et consacrer encore sa soirée à l'instruction des adultes. Mes paupières appesanties se ferment involontairement : j'ai besoin de repos. A une autre fois ma pensée sur l'école du soir.

Le 31. — On a dit beaucoup de mal ainsi que beaucoup de bien de ces cours de perfectionnement. Il ne m'appartient pas de juger cette institution. Je crois au reste que comme toute chose, elle a son bon et son mauvais côté. J'en parlerai donc sans parti pris. Je ne veux ni la défendre ni en faire le procès.

Les cours du soir destinés aux adultes ne sont pas chez nous une récente innovation ; ils sont en usage dans beaucoup de localités depuis nombre d'années et n'ont pas jusqu'ici donné des résultats bien brillants. Mais grâce aux circonstances, ils viennent de se généraliser. On en a beaucoup discuté la nécessité ; ils sont donnés maintenant par presque tous les instituteurs. C'est aujourd'hui une question d'une grande actualité et cela pour de bonnes raisons. Quand le jeune homme se présente au recrutement, la Confédération, en vertu du droit que lui donne la nouvelle constitution (?) s'enquiert de la somme de ses connaissances, elle lui demande compte de l'emploi de ses jeunes années, elle veut savoir comment il est apte à remplir ses nouveaux devoirs de citoyen et de soldat. Cette épreuve a jeté un jour peu favorable sur l'état de l'instruction populaire dans notre canton. Celui-ci occupe en effet un rang humiliant dans le tableau fédéral de statistique. Ce triste résultat préoccupe vivement tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'enseignement primaire et qui ont à cœur l'honneur de leur canton. On parle beaucoup des causes de cette infériorité relative et on discute les remèdes à apporter au mal. On s'étonne généralement qu'après les lourds sacrifices que s'imposent l'Etat et les communes, on n'obtienne que de si maigres résultats. Cette responsabilité retombe sans doute sur plusieurs. Certaines commissions locales y contribuent par leur mollesse et leur inertie, les parents par leur mauvais vouloir ou leur indifférence au sujet de l'instruction de leurs enfants, les jeunes gens par leur dissipation et l'abandon complet des livres depuis leur sortie de l'école, et les instituteurs, il faut bien le dire, y contribuent souvent aussi par leur manque de zèle ou de savoir-faire. Entre autres moyens mis en œuvre pour relever le niveau de l'instruction populaire figure les cours du soir destinés aux adultes, établis presque partout et que l'on préconise beaucoup. On attend beaucoup d'eux. Porteront-ils les fruits qu'on en espère ?

Je forme des vœux pour qu'ils réalisent cette attente ; mais il n'est malheureusement que trop permis de douter qu'on ait trouvé là une panacée souveraine. La réussite de ces cours dépend de circonstances multiples. Dans certaines localités on obtiendra des résultats satisfaisants, tandis qu'ailleurs ils seront quasi nuls. Il faudrait plus d'énergie chez les autorités qui ont mission de les favoriser, plus de bonne volonté chez les élèves, peut-être chez le maître aussi pour qu'ils atteignent le but. Je demandais dernièrement à mon collègue N. s'il faisait l'école du soir. « Je l'ai faite quelques semaines, me répondit-il ; elle était beaucoup fréquentée et marchait assez bien dans le début. Plus tard quelques recrutables se relâchèrent et manquèrent plusieurs fois à l'appel. La commission locale à qui je portai plainte ne fit rien pour réprimer ces abus. Le mauvais exemple resté impuni fut contagieux. Les désertions se multiplièrent, et enfin le combat finit faute de combattants. Le cours avait duré deux mois à peine. » Puis il ajouta en guise d'épiphonème cet aveu instructif : « Je ne me plains pas au reste de ce dénouement ; je trouvais l'école du soir très-onéreuse ! » Beaucoup d'instituteurs, je crois, pourraient tenir ce langage de mon confrère voisin. Je puis me flatter pour mon compte d'un plus heureux succès. Une vingtaine d'adultes fréquentent mon cours assez régulièrement ; les progrès sans être brillants sont sensibles. Comme mon ami N., je ne suis point un stoïcien, je tiens beaucoup à mon bien-être personnel ; mais je ne voudrais cependant pas en jouir aux dépens des intérêts qui me sont confiés. Voilà pourquoi je fais tout mon possible pour faire prospérer ce cours, malgré le peu de sympathie qu'il m'inspire et les sacrifices qu'il m'impose.



CORRESPONDANCES

I

Haute-Gruyère, le 15 février 1879.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir la lettre de M. Francey au sujet de la conférence des instituteurs de la Gruyère du 31 octobre 1878. J'approuve entièrement les opinions qu'il émet et j'ose espérer qu'il n'aura pas parlé en vain.

Permettez, Monsieur le Rédacteur, d'emprunter votre excellent journal pour exposer quelques réflexions suggérées par la lettre précitée.

Il y a quelques années, lorsque le district de la Gruyère était divisé en plusieurs arrondissements scolaires, celui de la Haute-Gruyère avait ses conférences à Bulle. Pour plusieurs motifs, quelques instituteurs avaient réclamé et en même temps manifesté le désir d'avoir les réunions dans un lieu plus central ou, successivement, dans chaque village de l'arrondissement. Quelque temps après, il fut fait droit à cette demande et les conférences se tinrent régulièrement dans l'un ou l'autre des villages de la Haute-Gruyère. On se réunissait jusqu'à six fois par année ; on aimait beaucoup ces petites réunions et tous les instituteurs s'empressaient d'y assister. Des travaux étaient lus, discutés, commentés et ces amicales discussions donnaient aux instituteurs le goût du travail et de l'étude ; chacun rentrait dans son modeste foyer animé d'un nouveau courage et souvent avec un procédé perfectionné qu'il introduisait avec avantage dans son école.

Aujourd'hui, qu'avons-nous ? deux conférences par année. Mais elles